

La Région wallonne n'est plus certaine de pouvoir indexer les allocations familiales

■ Le comité de concertation est toujours aussi glacial entre fédérés et fédéraux.

Le comité de concertation qui réunit le gouvernement fédéral et les entités fédérées était particulièrement attendu mercredi matin, surtout par les représentants des régions. Si les deux premières réunions étaient glaciales, la troisième se chauffait du même bois. Trois sujets se trouvaient sur la table, dont deux amenés essentiellement par la Wallonie, le Thalys et les allocations familiales. Le troisième sujet concernait évidemment les calculs budgétaires réalisés en début de semaine par l'équipe de Charles Michel et qui prive les trois Régions du pays de 750 millions d'euros.

Si la Région flamande était restée discrète sur ce sujet jusqu'à présent, en arrivant au comité de concertation, le ministre-président nordiste, Geert Bourgeois, s'est plaint de "l'amateurisme" du SPF Finances à la base des chiffres polémiques qui arrangent le fédéral et mettent en colère les Régions.

Les deux parties étant restées sur leurs positions, le débat n'a pas vraiment progressé. "Le fédéral propose de nous montrer les tableaux, c'est avant qu'il fallait le faire, en nous prévenant avec un simple mail, ils cherchent la mort du fédéralisme de coopération", explique le vice-président du gouvernement wallon, Maxime Prévot (CDH).

Rien de positif pour le Thalys wallon

Sur le volet des allocations familiales, le ministre fédéral de l'Emploi Kris Peeters serait allé dans le sens de la demande wallonne. A savoir le dépôt d'un amendement sur le texte fédéral qui vise à ne pas indexer les allocations familiales: "C'est une compé-

tence régionale depuis le 1^{er} juillet 2015, nous devons pouvoir garder la main sur ce dossier", précise encore Maxime Prévot. L'amendement en question aurait été envoyé par le conseil d'état pour avis. On peut donc imaginer que la Wallonie souhaite que les allocations familiales soient, en 2016, indexées. "Oui maintenant il faudra voir si le contexte budgétaire qui s'est fortement compliqué ces derniers jours nous permettra de le faire", indique encore le ministre wallon. Entre les lignes, on comprend donc que la chose n'est plus certaine.

Enfin, la suspension du Thalys sur la dorsale wallonne a également été abordée par les protagonistes du comité de concertation. "J'ai la conviction que cet argument de suspension, qui pourrait être compréhensible en temps normal, cache la volonté de supprimer ce service", précise Maxime Prévot qui est convaincu que la SNCB ne respecte pas ses obligations de service public: "C'est dans son contrat de gestion. Quand le fédéral nous parle de suspension pour raisons techniques et que nous demandons que cette obligation de maintien soit coulée dans le prochain contrat de gestion de la SNCB, on nous dit que rien n'est certain, qu'il faudra voir..." conclut-il.

S.Ta.

Le ministre-président nordiste, Geert Bourgeois (N-VA), s'est plaint de "l'amateurisme" du SPF Finances.